



Titre Professionnel Maçon en Voirie et Réseaux Divers

Personnes concernées

Toute personne affectée à la réalisation de travaux en Voirie et Réseaux Divers (VRD) dans une société de travaux publics ou par équivalence dans tout service assurant ce type de travaux.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le bénéficiaire sera capable :

- De réaliser des travaux en voirie et réseaux divers (construction petites ouvrages, réalisation de dallage, pose de bordures, pose de réseaux).
- De travailler en sécurité à proximité des réseaux.
- Connaître les règles de conduite en lien avec la recommandation R.482.
- Respecter les règles et les procédures pour favoriser un travail au sein d'un collectif.

Contexte

Le maçon en voirie et réseaux divers (maçon VRD) réalise des ouvrages dans le cadre de projets de création ou d'un aménagement urbain et rural de type :

- Viabilisation de lotissement.
- Réfection d'infrastructures comprenant la démolition et reconstruction de voiries, parkings, piétonniers, etc.
- Embellissement des espaces publics.
- Construction de la partie génie civil des réseaux de distribution courants forts.
- Construction de la partie génie civil des réseaux de distribution des courants faibles.
- La réalisation des collecteurs et branchements permettant l'évacuation des eaux pluviales.

Programme de formation

Le contenu des savoirs, savoir-faire et savoir être est consultable dans le REAC du titre professionnel Maçon en voirie et réseaux divers sur le lien suivant :

<https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/refActivity/24685/483410>

RNCP38080BC01 RÉALISER LES TRAVAUX DE PRÉPARATION ET RÉALISER LES COUCHES STRUCTURANTES D'UNE VOIRIE

- Effectuer les opérations préalables aux interventions en sécurité sur un chantier d'un aménagement urbain ou rural.
- Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.
- Suivre les terrassements et le réglage mécanique de couches structurantes de voiries ou le remblaiement de tranchées.
- Régler manuellement des couches structurantes d'une partie de voirie.
- Compacter des couches structurantes d'une partie de voirie ou le remblai d'une tranchée de faible profondeur.

RNCP38080BC02 CONSTRUIRE DES OUVRAGES DE PETITE MAÇONNERIE ET POSER DES ÉLÉMENTS

MANUFACTURÉS DE VOIRIE

- Construire des petits ouvrages maçonnés d'un aménagement urbain ou rural.
- Poser des pavés et des dalles manufacturées.
- Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie d'un aménagement urbain ou rural.
- Mettre en œuvre des produits manufacturés de type bordures, caniveaux.

RNCP38080BC03 CONSTRUIRE LES RÉSEAUX ENTERRÉS DE FAIBLE PROFONDEUR EN TRANCÉE

OUVERTE

- Poser les gaines, les fourreaux et les chambres de tirage pour les réseaux courant faible.
- Poser les gaines et les chambres de tirage pour les réseaux courant fort.
- Poser un collecteur d'eaux pluviales et réaliser les branchements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 18 heures.

A partir d'un plan fourni, de consignes écrites et de travaux préalablement réalisés, le candidat implante et réalise un ouvrage comprenant plusieurs parties :



Titre Professionnel Maçon en Voirie et Réseaux Divers

- La construction d'un petit ouvrage en maçonnerie ou en béton armé.
- La pose de bordures avec ou sans caniveaux.
- Le réglage et le compactage de couches structurantes de voirie.
- La réalisation de revêtements de surface de voirie par exemple (pavage, béton balayé, stabilisé, GNT, grave émulsion).
- La construction d'un réseau sec enterré courant fort et courant faible.
- La construction de tout ou partie d'un ouvrage de raccordement d'eaux pluviales.

Questionnement à partir de production(s) : 20 minutes

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 18 heures 40 minutes

FORMATION CERTIFIANTE

Code RNCP : RNCP38080

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Niveau de la certification : Niveau 3

Date d'échéance de l'enregistrement : 28/10/28

Validation des blocs de compétences, équivalences, passerelles, utiles de parcours et les débouchés France.

Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38080/>

Suite de parcours de formation possible : TITRE PROFESSIONNEL

Construction de routes et voies, Conduite d'engins de terrassement et de carrière.



Titre Professionnel Maçon en Voirie et Réseaux Divers

Prérequis

Aucun prérequis n'est imposé par le référentiel mais la compréhension du français et les opérations mathématiques de base sont vivement recommandées pour la mise en œuvre des consignes et l'évaluation finale.

Durée

Formation théorique et pratique de durée variable en fonction des engins choisis et de l'expérience antérieure du conducteur. Voir devis.

Formateurs

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée. Attestation de stage.

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.

Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique. Questions réponses, partage d'expériences. Réalisation d'exercices VRD sur le plateau technique conforme au référentiel en vigueur.

Formation entièrement réalisée en présentiel.

Validation des acquis

Évaluations théoriques et pratiques selon le référentiel de certification en vigueur, incluant mise(s) en situation, questionnaire ou entretien technique, réalisation du DSPP.

Ces évaluations et l'entretien final sont réalisés par un jury.

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info